



Grève des équipements sportifs : la Ville appelle l'intersyndicale à la responsabilité

A l'appel d'une intersyndicale, une centaine d'agents de la Direction de la Jeunesse et des Sports est en grève le dimanche pour demander la revalorisation de l'indemnité perçue au titre du travail dominical.

Ces agents grévistes ne sont pas soumis à une obligation de prévenance, il n'est donc pas possible de prévoir à l'avance les fermetures. En moyenne, chaque dimanche, 50% des piscines et 20 % des équipements sportifs ne peuvent ouvrir leurs portes.

La Ville de Paris a immédiatement engagé des discussions, afin d'aboutir au plus vite à une sortie de crise. Elle a formulé, le 22 janvier dernier, une offre concrète à l'intersyndicale, pouvant servir de base à la fin du conflit.

Malheureusement, l'intersyndicale réunie en Assemblée générale le 12 février dernier, a fait le choix d'interrompre ce dialogue social et de durcir le mouvement : elle a reconduit la grève le dimanche et décidé son extension au samedi.

La Ville de Paris déplore cette attitude, qui constitue un revirement incompréhensible dans le processus de négociations et qui impacte durement les usagers et les clubs sportifs.

S'il est légitime que les syndicats portent des revendications sociales, il est irresponsable qu'ils en fassent porter le poids aux Parisiens. La Ville de Paris n'acceptera pas que les habitants et les associations soient ainsi pénalisés.

Elle appelle l'intersyndicale à reprendre le dialogue dans les meilleurs délais et à veiller au devoir de continuité du service public. A défaut, la Ville mettra en œuvre tous les moyens juridiques à sa portée pour maintenir les équipements sportifs ouverts, notamment le redéploiement d'agents non-grévistes dans les équipements impactés.